

Rédigé par Marif Coffineau et Aurélien Rondeau, le 14 mars 2021

Présents(tes) :

Associations : ARCUP (Florence Guérin, Violaine Guérin, Annick Kadour), Arantèle (Michel Gautier), Badegoule (Lysiane Clément), CC La Marchoise (Pierrot Chevrier), Chant'Zou (Françoise Allard), Feu Nouvia en visio (Guylaine et Jean-Marc Yven), La Soulère (Maryvonne Gautier), Les Cibalous (Lydie Meeus), Les Gens de Cherves (Françoise Couillault), Parlanjhe Vivant (Stéphane Boudeau, Aurélien Rondeau), Souvenance (Maxime Chevrier), Vivre au Pays (Hélène Lenfle),

Bureau : Stéphane Boudeau, Marif Coffineau, Françoise Couillault, Anne-Sybille Guérineaux (en visio), Jean-François Miniot, Didier Paillaud, Aurélien Rondeau

Codirecteurs-trices : Romain Chéré, Stéphanie Coulais, Marina Lacal

Début de la réunion : 9h30

Ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu du CA du 11 novembre 2020.
2. Clôture des comptes de l'exercice 2020 en présence de M. Gouttenègre, commissaire aux comptes.
3. Préparation des Assemblées Générales du 27 mars.
4. Débat et choix de stratégie pour faire entendre nos propositions, orientations, démarche culturelle, demandes, en vue des élections régionales.
5. Point sur les actions en cours et en projet.
6. La parole aux associations adhérentes : tour de table.
(dont colloque sur "les associations culturelles créatrices de richesses ?" en octobre 2021, proposé par le Centre Culturel La Marchoise et la SEFCO).

Il est procédé à un tour de table de présentation, cette réunion de CA étant la première depuis la prise de fonction des trois codirecteur·rice·s dont les délégations de pouvoir ont été validées par le Bureau du 8 janvier : Marina Lacal (recrutée en décembre pour une prise de fonction en janvier), Stéphanie Coulais et Romain Chéré (déjà salarié·e·s).

1- Validation du compte-rendu du CA du 11 novembre 2020

Compte rendu validé avec quelques modifications.

2- Clôture des comptes de l'exercice 2020 en présence de M. Gouttenègre, commissaire aux comptes

Préambule de Jean-François Miniot

- Les partenaires ont maintenu leur financement sur 2020.
- En revanche, beaucoup d'activités n'ayant pu être menées, il y a eu un déficit des ressources propres.
- Les salariés n'ont pas été mis au chômage technique et l'UPCP-Métive a bénéficié d'une aide de l'État en raison d'un probable déficit.
- Les fonds qui n'ont pas été utilisés en 2020 sont reportés en fonds dédiés pour 2021, tout en continuant à assurer le projet culturel prévu.

Présentation des comptes de l'exercice 2020, et commentaires par Monsieur Gouttenègre , commissaire aux comptes.

Arrêté des comptes validé à l'unanimité des présents (19).

3- Préparation des Assemblées Générales du 27 mars

Il est souhaitable que les AG se fassent en présentiel.

Le lieu pressenti est la salle du Domaine des Loges à Parthenay, sous réserve d'accord de la Ville après avis de la Préfecture.

L'AG extraordinaire concerne quelques modifications des statuts validées lors du CA de mars 2020, mais qui n'avait pas pu être entérinées l'année dernière. Il est de plus décidé d'ajouter une proposition de modification actant dans les statuts la possibilité de recourir à la visioconférence pour les réunions (AG, Bureau et CA).

4- Débat et choix de stratégie pour faire entendre nos propositions, orientations, démarche culturelle, demandes, en vue des élections régionales

La mission de l'UPCP-Métive est de défendre la culture et la langue régionales. Or, les élections régionales sont prévues en juin 2021.

Il est rappelé qu'à une époque, certaines personnes du mouvement s'engageaient dans les élections. Des rencontres avec les partis/élus ou des manifestes/demandes pouvaient également être organisées.

Récemment, des membres de la FAMDT ont rencontré différents partis avec de bon retour sauf pour la France insoumise. Il se trouve que la rédactrice du programme pour ce parti est Clémence Guetté, connue du réseau car ancienne élève de musique traditionnelle. Il est proposé de la rencontrer.

Objectif : rencontrer les différentes listes afin de nous faire connaître, présenter nos actions, sensibiliser, évoquer les droits culturels, éviter les méprises.

Il est validé ce qui suit :

1. La codirection, accompagnée d'un membre du Bureau, rencontre les têtes de liste aux élections régionales (avec nos homologues FAMDT basques, gascons et limousins),
2. Dans un deuxième temps, organisation de rencontres plus locales avec les membres des listes de Poitou-Charentes-Vendée.

5- Point sur les actions en cours et en projet

La nouvelle codirection souhaite retravailler le projet culturel 2021 afin qu'il soit plus précis, plus clair et pour éviter les répétitions ou éviter d'écrire des projets qui ne se feront pas (éventuellement évoquer des idées).

➔ Validé par le CA.

Cette nouvelle version sera communiquée avant l'AG aux associations puis adressée aux financeurs.

6- La parole aux associations adhérentes : tour de table

Impact de la crise sanitaire ? :

- **Badegoule** : pas de bals, spectacle « Trjhou » reporté.
- **Feu nouvia** : reports des bals et des cabarets, groupes à l'arrêt (difficultés pour les répétitions).
- **Vivre au pays** : arrêt des ateliers (reprise en septembre), report du bal 2020 à novembre 2021.
- **Les Cibalous** : rien fait depuis le 15 mars 2020 (plus de salles disponibles).
- **La Marchoise** :
 - maintien du lien avec les adhérents lors du 1er confinement via un bulletin (arrêt des ateliers)
 - de ces échanges est née une exposition « qu'as-tu fait confiné ? » visible tout l'été
 - tenue du festival de l'été
 - festival du conte : conteurs à vélo sous les fenêtres !
 - à la rentrée 2020 : ateliers pleins, mais 2ème confinement : fermeture du centre
 - réouverture ateliers enfants fin décembre, puis adultes par groupe de 6 max, plus ateliers en visio

Colloque SEFCO/La Marchoise : le 1er colloque de la SEFCO date de 1987, le dernier en 2017 n'avait réuni que trois intervenants. Depuis, la Marchoise organise ce colloque avec la SEFCO : en 2019, huit intervenants avaient participé au colloque « La recherche de l'authentique ». Un 2ème colloque est prévu en octobre 2021 avec pour thème « Les associations culturelles créatrices de richesses ? ». L'objectif est de créer le débat politique, de mettre en avant le travail bénévole, et aussi d'évoquer les acteurs de l'éducation populaire, se faire reconnaître, montrer qu'on crée par rapport à l'économie locale.

- **Chant'zou** : travail sur les chansons du livre de Coirault en lien avec le Cerdo, réunions en petits groupes.
- **Parlanjhe Vivant** : ateliers de parlanjhe de Poitiers à l'arrêt (sauf septembre et octobre 2020), pas de Journée Internationale des Langues Maternelles (JILM) en ce début 2021, la parution de la riorte dau parlanjhe continue, projets à l'arrêt.
- **Arcup** : pas pu fêter les 50 ans de l'association (reporté à mai 2021), le livre sur l'association est paru en septembre, ateliers à l'arrêt, dossier projet LEADER « Patrimoine Chansons en Nord-Deux-Sèvres ».
- **Le Petit Bourdon** : RAS.
- **Les Echardrits, Tradophile** : à l'arrêt.
- **Souvenance** : accompagnement de deux projets (contes de Maupassant, Trio accordéon).
- **Les Gens de Cherves** : aucune activité, toujours le soutien de la commune.
- **Arantéle** : émissions hebdomadaires sur RCF Vendée, participation à la création d'un spectacle « Amours d'autrefois » (lectures, musiques, témoignages) prévu à l'été 2021-03-12.
- **La Soulère** :
 - participation à certains spectacles.
 - résultat : - 1 000 €.
 - quelques cours pour enfants.
 - grand bal annulé ; jusqu'en juin : rien.
 - Le programme d'été sera faisable si la situation le permet.
 - Préparation du programme de rentrée comme si la situation revenait à la normale.
 - Convention avec la ville de La Roche-sur-Yon : subvention en baisse de 5 000 € → Gros souci budgétaire.

Fin de la réunion à 12h30